

# BIBLIOTHÈQUE

## Règlement - HORAIRES

**PERMANENCES** : Tous les lundis et jeudis de 12h30 à 14h00  
**AU CENTRE PASCAL**

**COTISATION** : 10 € pour l'année Les livres sont empruntés pour une durée maximum de 3 semaines. 5 livres au maximum peuvent être empruntés simultanément par adhérent. *Chaque livre emprunté est sous la responsabilité de l'adhérent. En cas de détérioration, perte ou vol le livre est remplacé aux frais de l'adhérent.*

**L'adhésion à la bibliothèque implique l'acceptation du présent règlement.**

# DISCOTHEQUE

## Règlement – HORAIRES

**PERMANENCES** : Tous les lundis et jeudis de 12h30 à 13h45  
**AU CENTRE PASCAL**

**ADHÉSION** : dépôt d'un chèque de caution de 125 €  
La participation aux frais de gestion, par l'intermédiaire des cartes de 10 emprunts est fixée à 5 € par carte. Les disques sont empruntés pour une durée maximum de 2 semaines, au-delà, un système de pénalités est appliqué. (1 crédit en moins par disque et par semaine de retard). 5 disques au maximum peuvent être empruntés simultanément par adhérent.  
*Chaque disque emprunté est sous la responsabilité de l'adhérent.  
En cas de détérioration, perte ou vol le disque est remplacé aux frais de l'adhérent.*

**L'adhésion à la discothèque implique l'acceptation du présent règlement.**

# A.C.E. TENNIS

Tarif des inscriptions annuelles pour la saison 2004  
( terrains rénovés, d'accès sécurisés et à votre seule attention ainsi qu'à votre famille)

Les inscriptions se font auprès de **G. BATOT - Edison 1 - bureau 2038**. Pour les nouveaux abonnés, ne pas oublier une photo.

**Le montant de la cotisation annuelle est la suivante :**

Collaborateur seul : .....45 €  
Collaborateur + Conjoint : .....60 €  
Collaborateur + Conjoint + Enfants : 70 €  
+ 20 € pour la clé et le badge (clé supplémentaire : 20 €)

Le chèque pour la clé et le badge vous sera restitué en cas de départ à la condition de rendre ceux-ci.

Toutes les réservations doivent se faire avec les badges 2004, fournis lors de votre réabonnement.

Nous attirons votre attention sur le [règlement intérieur](#) du tennis des Closbilles.

Tous les efforts sont faits pour que ce site vous soit réservé. L'application de règlement est une condition majeure à votre plaisir sur les courts.

## PHOTOS

### Développement de vos photos

Permanence tous les **JEUDIS** de 12 h 30 à 13 h 30

Ramassage des enveloppes pour développement tous les **MARDIS** avant 11h 00 dans les boîtes installées à votre disposition dans les Restaurants d'Entreprise « LES MURIERS » et « LES ACACIAS ».